



Chers administrés,

Déjà un an, comme le temps passe vite !

Depuis le début de notre mandat, nous subissons des contre-temps, 2020-2021 le Covid, maintenant la crise Ukrainienne dont nous subissons les surcoûts de l'énergie, des matériaux, de l'alimentation etc... que ce soit pour les particuliers ou les collectivités, bien sûr avec un impact sur notre vie courante (dépenses journalières, projets).

La commune de Soulevre en Bocage, comme les autres, n'est pas épargnée, cela nous oblige à remettre en cause le choix de nos investissements, malgré tout, dans l'intérêt de notre territoire et de nos habitants, nous essayons de faire le meilleur choix quant à garder et améliorer l'attractivité de celui-ci.

Maintenons nos projets tel que l'aménagements de la RD675, réhabilitation de l'école « Le Petit Prince », un restaurant communal dans le centre bourg et tout en gardant la priorité au cabinet ou pôle médical prévu en lieu et place de l'ancienne maison de retraite « La Printanière » dont on a fait l'acquisition cette année.

L'objectif est d'y réunir tous les professionnels de la santé afin de créer une cohésion entre différents praticiens, qui sont actuellement un peu dispersés, d'en attirer des nouveaux afin de faciliter le quotidien des patients.

Trois réunions ont déjà été organisées avec différents organismes, l'ensemble des professionnels, l'ARS, l'URML et Madame la Sous-Préfète afin d'y adapter au mieux les investissements pour une ouverture dès que possible.

Sachant que cette réalisation est attendue de tous.

Suite aux conflits en Ukraine, la commune déléguée de SAINT MARTIN DES BESACES a organisé une collecte de vêtements, d'alimentation et autres besoins de première nécessité ce qui a permis de récolter environ 20m3 de dons et nous remercions les donateurs pour leur générosité ainsi que la collégiale du Jumelage de Saint Martin des Besaces qui a donné des produits alimentaires pour une valeur de 1000€.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, malgré nos soucis journaliers, gardons le moral en espérant des jours meilleurs et à cette occasion le Conseil Communal et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2023.

Eric MARTIN
Maire délégué

VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Communal vous invite chaleureusement à venir nombreux, le vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 à la Salle Gilbert FRANCOISE pour partager la Galette des Rois.

Ne manquez pas ce moment de convivialité.
Sous réserve des conditions sanitaires

Etat Civil

Naissances



MARIE	Ambre	10/01/2022
MALHERE	Kélya	23/01/2022
BAILLY	kélio	25/01/2022
LEPILEUR VEAU	Thiago	02/02/2022
DELORME	Ethan	19/03/2022
DUVAL	Alec	21/03/2022
YAVARI	Fariale	12/05/2022
AUFFRAY	Rose	01/06/2022
PICHARD	Timéo	22/06/2022
SOCHON	Achille	29/06/2022
OLIVIER	Juliette	27/06/2022
LEMIERE	Lysa	12/07/2022
LE CANU LEMARCHAND	Ambre	15/08/2022
MARIE FOUREY	Mya	31/08/2022
GROULT	Maël	30/09/2022
LAHAYE	Tymoté	09/11/2022
DUBOS	Zoé	02/12/2022
LEFEVRE	Timéo	25/11/2022
PICODOT	Suzanne	10/12/2022
LEON	Octavia	24/12/2022

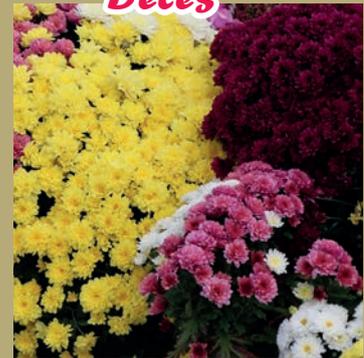


Mariages - Pacs

HELLOUIN Thomas et ANGELIQUE Lise, le 09 juillet
DAUGE Gratien et BINET Julie, le 23 juillet
CHAMPIN Laurent et BEILLOUIN Stéphanie, le 30 juillet
AUFFRAY Jonathan et FRANCOIS Virginie, le 13 août
LANGLOIS Christopher et BELLIARD Stéphanie, le 8 octobre

JARDIN Jacques le 2 juillet
BRIONNE Jean-Pierre le 6 août
LEDARD Camille le 9 août
LESOUF Georges le 15 août
DEMORTREUX René le 20 août
LAMBERT Rémie vve PRUVEL le 25 octobre
LEVILLAIN Thérèse épouse MARIE le 7 novembre

Décès



RECENSEMENT DES TOMBES DES SOLDATS « Mort pour la France »

Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal que Annabelle PELCERF accompagnée de Franck HARDY ont recensé dimanche dernier dans les cimetières de La Ferrière au Doyen et de Saint Martin des Besaces, les tombes des soldats morts pour la France.

Après un sérieux comptage, il en ressort que cinq soldats sont morts pour la France :

- MANVIEU AndréMort en 1946
- MIREY AlphonseMort asphyxié et contaminé au champ d'honneur
- DESCHAMPS CamilleMort en 1914
- GERVELLE Victor Mort le 20 octobre 1917
- GERVELLE Albert Mort le 03 mars 1918

Le Conseil Communal charge le Maire de transmettre cette liste à la mairie de Soulevre en Bocage pour ensuite engager les travaux de restauration.

SUBVENTIONS ATTRIBUEES POUR 2022

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal les subventions qui ont été accordées en 2021

La Graverie Cyclo (Téléthon)	100.00
Amicale communale de chasse besaçaise	200.00
Amicale des sapeurs-pompiers	300.00
Anciens combattants AFN	200.00
Club des amis du 3ème âge Saint-Martin B.	200.00
Ligue de l'enseignement du Calvados "Génériques"	1 000.00
Groupe culturel besaçais	300.00
Comité des fêtes Saint-Martin des Besaces	300 € le 01/07/2021 et 999 € le 01/07/2021 (subv except.)
Union commerciale et artisanale besaçaise	300.00
Donneurs de sang	150.00

Sachant que le montant de la dotation locale d'animation pour la commune de St Martin des Besaces est de 4050€, le Conseil Communal décide d'augmenter certaines associations sachant que d'autres n'ont plus ou peu d'activités.

La Graverie Cyclo (Téléthon)	100.00
Amicale communale de chasse besaçaise	200.00
Amicale des sapeurs-pompiers	341.00
Anciens combattants AFN	200.00
Club des amis du 3ème âge Saint-Martin B.	0
Ligue de l'enseignement du Calvados "Génériques"	1 009.00
Groupe culturel besaçais	300.00
Comité des fêtes Saint-Martin des Besaces	1450.00
Union commerciale et artisanale besaçaise	300.00
Donneurs de sang	150.00

Le Conseil Communal valide les attributions de subventions 2022

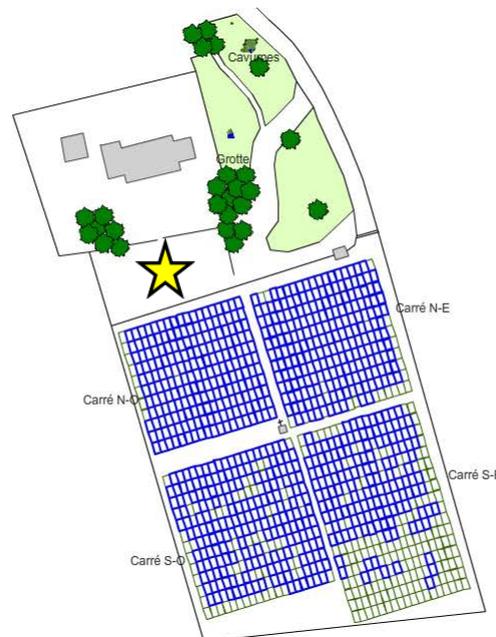
AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DE SAINT MARTIN DES BESACES

Monsieur le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal qu'il reste à ce jour seulement une quinzaine d'emplacements disponibles dans le bas du cimetière de Saint Martin des Besaces et qu'il devient urgent d'agrandir le cimetière de Saint Martin des Besaces.

Après avoir constaté sur place, les membres du Conseil Communal décident à l'unanimité :

- de retenir l'ancien jardin face au Presbytère « côté Nord-Ouest du plan étoilé jaune » (plan au verso)
- de procéder à l'arrachage de la haie délimitant le cimetière actuel et le jardin
- de remonter le muret face au presbytère au même niveau en supprimant le portail

Le Conseil Communal charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par délibération.



FETE DE LA MUSIQUE EN 2023

L'ensemble du Conseil Communal souhaite que la fête de la musique en 2023 soit organisée sur la commune déléguée de Saint Martin des Besaces.

Les membres du Conseil Communal chargent le Maire délégué de transmettre la candidature à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour en délibérer auprès du Conseil Municipal.

AMENAGEMENT - VESTIAIRE DU GYMNASE

Le Maire Délégué propose aux membres du Conseil Communal de programmer en 2023 des travaux d'aménagement au vestiaire du gymnase et à la création d'un SAS d'entrée.

Le conseil Communal donne son accord et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par délibération.

... 26 JUILLET ...

ANALYSE DOSSIER CAUE - TRAVERSEE DE BOURG

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE) a été sollicité pour accompagner la commune à présenter un dossier d'aménagement d'entrée et de traversée du Bourg afin de donner une image plus attractive à la porte d'entrée de notre territoire de la commune de Souleuvre en Bocage depuis la sortie 41 de l'autoroute A84 .

Après analyse de ce dossier, le Conseil Communal souhaite apporter quelques modifications : de positionner un parking paysager pour le co-voiturage le long de la déviation 6bis sur le côté de la plate-forme PRIMAGAZ

- de créer un kiss and go sur la voie de circulation de bus devant les écoles afin d'éviter des arrêts de stationnement trop long et d'ajouter de l'espace vert
- favoriser un maximum de stationnement en épi face aux entreprises LETOURNEUR Bruno et THOMAS Timothée et supprimer les espaces verts
- de créer un arrêt minute devant la crèche
- de proposer de la végétation sans entretien comme des arbres, des plantes à bulbes et des rosiers, d'éviter les fleurs ou plantes annuelles.
- de proposer aux riverains des bordures de végétaux le long de leur habitation
- de créer des passages piétons lumineux et /ou avec des figurines
- de prévoir une réunion publique
- de provoquer une réunion avec les responsables du CAUE et les membres du Conseil Consultatif

DOSSIER D'ADRESSAGE

Monsieur le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que la Commune a définitivement choisi des noms de voies pour la campagne et a modifié certains noms de rues dans le bourg.

Il est demandé de choisir la couleur des panneaux d'indication et de les positionner aux endroits souhaités. Le Conseil Communal propose que les panneaux d'indication soient sur un fond bordeaux avec une écriture blanche, il décide de positionner les panneaux d'indication à l'entrée et à la sortie de chaque voie ou rue. Le Conseil Communal charge Cyndi THOMAS et Aurélien BRIERE de prendre contact avec Mylène LAVALLEY responsable de l'adressage à Souleuvre en Bocage pour la numérotation des habitations en campagne.

RECLAMATION D'UN ADMINISTRÉ

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courriel émanant de Mr THIEBAUT alertant la commune sur la dangerosité du carrefour de chez Dédette.

Après réflexion, le Conseil Communal souhaite qu'un panneau de priorité à droite soit posé dans la rue de l'église et charge le Maire délégué de transmettre cet avis au service technique pour passer commande.

FEU D'ARTIFICE 2022

Le Maire Délégué informe les membres du Conseil Communal que la Société France Artifices a changé de propriétaire, désormais Mr BOULMAY Davy est le nouveau Directeur.

Il nous présente un devis pour le tir du feu d'artifice qui aura lieu le samedi 10 septembre 2022 au stade de Foot pour un montant de 2600€ TTC

Après discussion, le Conseil Communal donne un avis favorable et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

DECORATIONS DE NOEL

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier émanant de Mr Jean-Luc HERBERT souhaitant un retour sur les besoins éventuels en Illuminations de Noël de la commune pour l'année 2022.

Après avoir consulté le magazine REXEL, le Conseil Communal souhaite passer commande :

Pour les écoles maternelles

4 FESTINOW effet chute de neige L 10 X Ho.58m réf FEH 392000 à 185€ l'unité soit 740€

Pour les écoles primaires

4 FESTINOW effet chute de neige L 10 X H1.08m réf FEH 392100 à 210€ l'unité soit 840€

Pour les 2 chalets

RIDEAUX STALACTITES 230V

2 RIDEAUX stalactites 230V L3 x Ho.60m blanc réf FEH5042116WoZ à 85€ l'unité soit 170€

Pour un montant total de 1750€

Le Conseil Communal charge le Maire de transmettre cet avis à Mr Jean-Luc HEBERT responsable des décorations de Noël pour acter cette décision par délibération

RESILIATION DE BAIL

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier de résiliation de bail en date du 17 avril 2022 émanant des locataires du Presbytère de Saint Martin des Besaces. Ils ont décidé de quitter le Presbytère au 31 août 2022.

Les membres du Conseil Communal approuvent cette décision et chargent le Maire délégué de transmettre ce courrier à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage.

ACHAT RESERVE D'EAU DE PLUIE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux Le Maire Délégué propose aux membres du Conseil Communal de poser un récupérateur d'eau de pluie non souterraine au bâtiment communal.

Le conseil Communal donne approuve l'idée et charge Aurélien BRIERE de présenter des devis pour la prochaine réunion de Conseil Communal.

Organisation Journée du patrimoine- Inauguration Place Colette LESOUEF

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal l'organisation de la journée du patrimoine qui aura lieu le 17 septembre 2022 à Saint Martin des Besaces avec au programme l'inauguration de la Place de la mairie en la nommant « Place Colette LESOUEF »

L'adjointe au Maire Odile HARDY a passé commande auprès des commerçants pour organiser le vin d'honneur qui sera offert à l'issue de la cérémonie.

A la demande de Mr le Maire délégué, Jonathan AUFFRAY présente aux membres du Conseil Communal une esquisse pour cet événement.

Après discussion, le Conseil Communal valide l'esquisse ainsi que le choix de l'emplacement.

MISE A DISPOSITION LOCAL DE LA POSTE

Monsieur le Maire Délégué rend compte aux membres du Conseil Communal de sa visite des locaux avec Mme Laurence EUDELIN pour qu'elle confirme son choix de salles pour lancer son activité de réflexologie à compter du 1er octobre 2022.

Après réflexion, Mme Laurence EUDELIN décide de s'installer à compter du 1er octobre 2022 dans deux pièces du bureau de la poste communale du lundi au samedi de 8h à 19h pour un montant de 150€ par mois charges comprises (consommation d'eau, d'électricité et d'enlèvement d'ordures ménagères).

Le conseil Communal donne un avis favorable à la mise à disposition de deux pièces du bureau de la poste communale, charge le Maire délégué d'établir une convention et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

PRESENTATION DE DEVIS

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal des devis pour l'achat d'une réserve d'eau.

-DEVIS de l'entreprise FARAGO MANCHE à St Amand Village
Cuve de stockage de 15000Lau prix de 4 753.80€ HT
Cuve de stockage de 12500L..... au prix de 3 236.65€ HT

-DEVIS de l'entreprise AGRI BOCAGE
Cuve de stockage de 13000Lau prix de 4 112.00€ HT
Cuve de stockage de 10000L..... au prix de 3 492.00€ HT

Le Conseil Communal opte pour l'achat de deux réserves d'eau de 15000L et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

ACCES DETACHEMENT DE 7 LOTS PARCELLE BUOT

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courriel de l'Etude DE PANTHOU demandant si la parcelle des consorts BUOT cadastrée 629 AB 303 peut être détachée en 7 lots constructibles à usage d'habitation avec des accès privés pour chaque parcelle sur le chemin des écoliers et le Boulevard Maréchal Leclerc.

Après discussion, les membres du Conseil Communal décident que le dépôt du permis d'aménager devra respecter l'obligation de n'avoir qu'un seul accès sur le Boulevard Maréchal Leclerc pour desservir l'ensemble des parcelles y compris le nouveau découpage proposé pour la maison existante des Consorts BUOT.

PROPOSITION D'ACHAT LICENCE IV

Le Maire Délégué propose aux membres du Conseil Communal d'acheter la licence IV appartenant au Bar de Dédette qui fermera définitivement son activité avant la fin de l'année 2022.

Le Conseil Communal approuve l'idée et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Soulevre en Bocage pour avoir un accord de principe afin d'entamer la procédure de négociation.

... 28 OCTOBRE ...

JOURNEE ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Le Maire délégué laisse la parole à Mme Séverine ACHABOUD afin de pouvoir échanger sur son métier d'encadrante et d'animatrice de journée MINI ENTREPRISES qui consiste à accompagner des jeunes enfants à la réflexion sur des thèmes donnés pour qu'ils puissent ensuite présenter leurs projets devant un public.

Après discussion, le Conseil Communal propose de retenir la thématique suivante « l'école de demain » considérant que nos jeunes sont les mieux amenés à répondre de leur quotidien.

PRESENTATION DE DEVIS

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal des devis :
pour l'achat de 30 tables.
-DEVIS de l'entreprise COMAT ET VALCO à Béziers
pour un montant de 2350€HT

Pour la pose et dépose des motifs lumineux de Noël
-DEVIS de la TEIM à Vire
Pour un montant total de 1078€ HT x 3 = 3 234€

Le Conseil Communal émet un avis favorable aux devis et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Soulevre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

VENTE PARCELLE RUE DU COMMANDANT COUSTEAU

Mr le Maire délégué informe le Conseil Communal que l'Agence Hugues Immobilier de Villers Bocage représentée par Guillaume Lepilleur a vendu dans la rue du Commandant Cousteau, la dernière parcelle viabilisée cadastrée 629 ZH 133 pour une superficie de 599 m² au prix de 45€ le m² soit respectivement 29 955€.

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Soulevre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

REPAS DES ANCIENS

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal l'organisation du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 à 12h15.

Le thème de cette année sera sur la route des vins avec la couleur prédominante bordeaux.

Les invitations seront envoyées avant le 20 septembre par courrier afin de recevoir les réponses avant le 07 octobre 2022.

Le Conseil Communal décide de commander le traiteur Mr LEROUX Didier pour préparer les repas avec la formule complète (le service, serviettes et nappes, décoration ...). Une réunion de préparation est prévue avec le Conseil Communal avant la fin de septembre.

RESILIATION DE BAIL A FERMAGE

Monsieur le Maire Délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier émanant de Mr Michel DESCHAMPS, agriculteur, domicilié Le Val à Saint Martin des Besaces 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE et locataire depuis quelques années d'une parcelle de terre communale d'une superficie de 3 hectares 80 souhaitant résilier son bail à fermage à compter du 29 septembre 2023 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Son repreneur Mr Lafosse Arnold domicilié à Saint Pierre du Fresnes fait savoir qu'il est intéressé par cette parcelle de terre

Le Conseil Communal prend note de cette information, décide de publier un avis de consultation publique dans les journaux, de l'afficher dans la commune et sur le terrain

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Soulevre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

EMPLACEMENT DU CHAR - rue de la 11ème DBB

Au vu des plans proposés par Mr Billy LEBLOND pour un emplacement du char « rue de la 11ème DBB », le Conseil Communal approuve ce projet tout en tant respectant les conditions réglementaires :

- Distance à respecter avec la route départementale
- Tenir compte de la présence de la canalisation d'eau potable
- Tenir compte de la présence du réseau d'assainissement

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier du Comité des Fêtes de Saint Martin des Besaces demandant une subvention exceptionnelle de 1278.61€ pour le remboursement des 6 projecteurs achetés en urgence afin d'éclairer le stade de foot.

Cette installation servira également aux associations APE, Musée et autres.

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

AUTORISATION - TRAVAUX RUE DES ECOLES

Mr le Maire délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier émanant de Mr HARDY souhaitant remettre aux normes son habitation au réseau d'assainissement collectif située 26 rue des Ecoles en demandant l'autorisation d'effectuer des travaux sur le domaine public.

Le Conseil Communal donne son accord sous réserve de remettre en état le trottoir après les travaux de raccordement à l'assainissement.

... 20 DÉCEMBRE...

ADRESSAGE

Le Maire délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que le Conseil Municipal a validé, lors de sa dernière réunion de Conseil qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2022, les nouvelles dénominations de voies communales pour l'ensemble des 20 communes déléguées de Souleuvre en Bocage.

Il y a lieu désormais de prévoir le nombre de panneaux à chaque routes, rues et impasses. Après avoir repris l'ensemble des voies, les membres du Conseil Communal ont décidé de proposer le tableau ci-dessous au Service Technique de Souleuvre en Bocage pour validation.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'une demande verbale de l'association STOPPAGE demandant une subvention exceptionnelle de 200€ pour l'organisation de leur course « La Besace Nature » qui aura lieu le dimanche 11 décembre 2022 à Saint Martin des Besaces/ Le Tourneur/ Saint Denis Maisoncelles et La Ferrière Harang.

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

CREATION D'UNE ASSOCIATION MULTISPORT

Mr le Maire délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier émanant de Mrs THOMAS, BESLON, ECOLASSE souhaitant créer une association « Sports loisirs » sur la commune de Saint Martin des Besaces afin de pratiquer librement des sports collectifs dans le Gymnase une à deux fois par semaine tout le long de l'année pour toute personne adhérente à l'association.

Le Conseil Communal donne un avis favorable à cette belle initiative

TYPLOGIE	NOM DE LA VOIE	TYPLOGIE	NOM DE LA VOIE
ROUTE	DE LE TOURNEUR	RUE	DE LA MAIRIE DE ST MARTIN
ROUTE	DU MOULIN DE LA FLAGERE	RUE	DES COMMERCES
ROUTE	DE VILLEDIEU	CHEMIN	DES ECOLIERS
ROUTE	DE VILLERS	RUE	DE LA SOULEUVRE
ROUTE	DES HAUTS CHAMPS	RUE	DES PENSEES
IMPASSE	DU GRAND CAUVILLE	ROUTE	DE BREMOY
IMPASSE	DE LA COUAILLE	IMPASSE	DU MARECHAL LECLERC
IMPASSE	DU PETIT CAUVILLE	RESIDENCE	BELLEVUE
ROUTE	DU BORD DU BOIS	VENELLE	DE LA RUE NEUVE
ROUTE	DE LA GRANGE CAUCHARD	PLACE	COLETTE LESOUF
ROUTE	DE LA FORET	RUE	DE LA MARE VARIN
ROUTE	DE L'HOTEL MITTAS	LOTISSEMENT	DES PENSEES
IMPASSE	DE LA JOUANNELIERE	RUE	DES MARRONNIERS
ROUTES	DU PASSOUS	RUE	DE LA MARE VARIN
CHEMIN	DE LA VARINIERE	CHEMIN	DE LA PETITE BERGERIE
ROUTE	DE LA QUEUE DE LA PLACE	IMPASSE	DE LA BLANCAPIERRE
IMPASSE	DE LA FIEFFE BEZIERS	IMPASSE	DE LA BUTTE
IMPASSE	DE LA SERMONE	ROUTE	DU HAUT MOISSON
IMPASSE	DU HOUDAN	ROUTE	DES TROIS FONTAINES
IMPASSE	DE LA FIEFFE CAREL	IMPASSE	DES ROSEAUX
IMPASSE	DE LA MOTTE FEODALE	IMPASSE	DU HAMEAU GALET
IMPASSE	DE L'HOTEL AU BRUN	CHEMIN	DE LA FONTAINE
IMPASSE	DU VAL VASSEL	IMPASSE	DES FABLES
IMPASSE	LE MOULIN CHEVALIER	ROUTE	DU PONT AU ROYER
IMPASSE	DU HAMEAU PAIN	IMPASSE	DE LA MANCELLIERE
IMPASSE	DE L'HOTEL HEBERT	IMPASSE	DE LA PETITE SOULEUVRE
IMPASSE	DE L'HOTEL VARIN	ROUTE	DU HAMEAU BESNARD
IMPASSE	DU HAMEAU DESCHAMPS	CHEMIN	DU HAMEAU FARCY
IMPASSE	LES BOUILLONS	IMPASSE	DU MOULIN MONTBOSQ
ROUTE	DE L'ORAILLE	ROUTE	DE BRIMBOIS
ZONE ARTISANALE	DES BLANCHES LANDES	IMPASSE	DU HAMEAU ROGER
RUE	SLAUGHAM	CHEMIN	DE LA HAYE AUX LOUPS
RUE	DU 19 MARS 1962	ROUTE	DE LA CROIX RABOT
ROUTE	DE LA TURINIERE	IMPASSE	DE LA BARRETIERE
IMPASSE	LE VIEUX LOUVRE	CHEMIN	DU BAILLEUL
RUE	EUGENE THEODORE	ROUTE	DE LA PETITE FERRIERE
RUE	DU GYMNASE	IMPASSE	DE LA RUE
RUE	DU PETIT PRINCE	IMPASSE	DE LA RUETTE
RUE	DES ACACIAS	IMPASSE	DU DOYEN
RUE	DE LA LIBERTE - 11EME DBB	ROUTE	DES LOGES
ROUTE	DE ST OUEN	IMPASSE	LE TIRHOUX
RUE	DU 8 MAI 1945	IMPASSE	DE L'ENCLAVE
RUE	ANDRE HEURTEVENT	IMPASSE	DU PANNEL
RUE	DU COMMANDANT COUSTEAU	CHEMIN	DU MOULIN DU PLESSIS
BOULEVARD	DU MARECHAL LECLERC	ROUTE	DU MOULIN DE LA HAYE

LE GROUPE CULTUREL BESACAIS

Sans vouloir rivaliser avec l'offre des grands cinémas urbains, notre petite salle de 80 places est de plus en plus souvent occupée par 20 à 25 personnes soit pratiquement 25% de sa capacité.

Si on se réfère aux statistiques, la fréquentation des grands cinémas est en baisse. Certains songent à supprimer certaines séances pour réduire les coûts de fonctionnement. Depuis la Covid, les modes de consommation des Français en matière de cinéma ont changé. Beaucoup se sont abonnés à des plateformes moins onéreuses que des sorties ciné dans les grands complexes.

Dans notre commune, le cinéma de proximité reste à un coût très abordable pour les familles. Ceci grâce à l'intervention de la commune sous forme de subventions au Réseau génériques et au groupe ciné.

Une séance de cinéma, c'est un projectionniste qui se déplace pour environs 3 à 4h avec un véhicule, du matériel et un coût d'achat de droits de diffusion. Le coût de revient pour la commune est d'environ 70 € (montant des subventions communales divisé par une vingtaine de séances). A cela s'ajoute la mise à disposition de la salle, équipée de fauteuils confortables, avec chauffage lorsque cela est nécessaire. La différence entre le coût réel supporté par le Réseau génériques et la prise en charge de la commune est comblé par le produit des ventes d'entrées. Il est donc important que la fréquentation se maintienne voire augmente pour pérenniser l'offre.

Vous serez donc toujours les bienvenus aux séances de cinéma. Le vendredi soir, une fois par mois à 20h45 pour le tout public et à 18h00 pour les séances Jeune public.

Retrouvez toute la programmation sur notre page FB Ciné La Besace, sur la page FB de Souleuvre en Bocage, dans les journaux, sur le site du Réseau Génériques mais également sur les lieux d'affichages (commerces etc.).

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2022 et que vive le cinéma !

Françoise SUZANNE - Présidente

CINÉMA Séance le vendredi à la Salle des Fêtes « Gilbert Françoise »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023

Date		Horaires
13 janvier	Grand Public	20h45
27 janvier	Grand Public	20h45
24 février	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
17 mars	Grand Public	20h45
07 avril	Grand Public	20h45
28 avril	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
19 mai	Grand Public	20h45



Le Comité des fêtes de Saint Martin des Besaces, la Ferrière au Doyen vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2023.

En quelques mots,

le Comité des fêtes, c'est une équipe dynamique et souriante qui a pour but de divertir les petits et les grands.

En 2022, il a été organisé : le loto , la buvette du Comité, l'apéro concert du 10 septembre et son marché de Noël le 27 novembre.

En 2023, nous organiserons la buvette du comité, la journée apéro concert le 9 septembre et le marché de Noël le 26 novembre.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre en vous renseignant à la mairie.

A très bientôt à Saint Martin des Besaces

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes



Comme vous avez sûrement pu le constater la population de faisans sur la commune de Saint Martin des Besaces et de ces environs se porte bien, ces animaux sont maintenant pour la plupart des oiseaux dû à des nichets sauvages et c'est sans compter sur les efforts ainsi qu'une gestion très stricte de la part de l'ensemble des chasseurs de l'ACCB et de nos voisins.

Nous remercions nos amis propriétaires qui laissent à disposition de l'Amicale leurs terres ce qui nous permet d'assurer notre rôle de régulateurs de la faune et comme chaque année nous ne manquerons pas de leur proposer un repas au sein duquel nous aurons le plaisir de partager et d'échanger sur divers sujets.

Un Ball - trap a eu lieu en septembre dernier et sera renouvelé le 29 et 30 avril 2023, j'en profite pour remercier l'ensemble des participants, des bénévoles chasseurs et autres ainsi que les propriétaires du terrain et de différents matériels qui ont rendu possible cette activité.

Vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Sébastien Olivier



A.C.C.B

au

DONNEURS DE SANG BESAÇAIS

L'association remercie chaleureusement tous les donateurs de sang bénévoles. Rappelons que les besoins sont croissants et l'E.F.S a toujours besoin de sang, nos collectes sont importantes. « 199 donateurs pour 2022 »

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Nous vous remercions pour votre mobilisation et afin de poursuivre dans cette voie, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Lors de nos collectes, une collation vous est offerte par l'E.F.S, elle est préparée par les membres du bureau

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

Dates de collectes pour 2023 à la salle des fêtes « Gilbert Françoise », de 14h30 à 19h30 : mardi 14 mars, mardi 6 juin, mercredi 30 août et mardi 12 décembre 2023

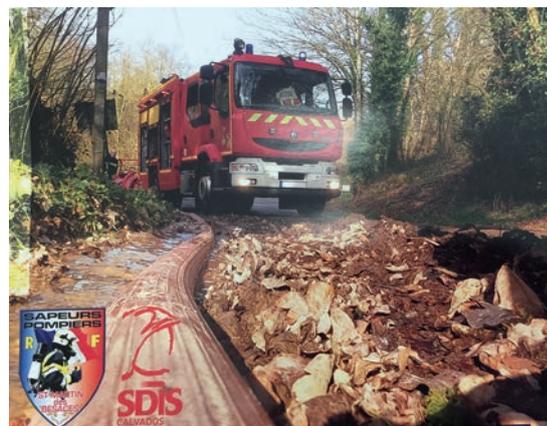
AMICALE DES POMPIERS

Révèle le Sapeur-Pompier Volontaire qui est en toi.

Si toi aussi, tu veux donner de ton temps pour les plus démunis et venir en aide à la population alors n'attends plus viens donc prendre connaissance du Centre de Secours de Saint Martin des Besaces où tu y trouveras une équipe dynamique avec une ambiance chaleureuse, alors à très vite....

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2023

L'Amicale des Pompiers



ANCIENS COMBATTANTS AFN

Comité local FNACA (ac,Algérie) ST MARTIN DES BESACES

Après plus de 40 ans d'existence notre association s'essouffle ! Nous avons perdu quatre de nos camarades cette année, Noël Caro, Roland Leconte, Charles Eudeline et Georges Lesouef,

Nos condoléances aux familles,

19 membres constituent notre association, nous avons organisé un repas amical le 13 novembre dernier, afin d'entretenir nos liens amicaux et échanger sur le devenir de l'association, une rétrospective de photos ainsi qu'une vidéo sur l'île de Mainau (lac de Constance) a clôturé cette sympathique journée.

Bonne année 2023
Les membres du bureau



UCAB

Les membres et adhérents de l'Union Commerciale de Saint Martin « UCAB », organiseront dans vos commerces une quinzaine commerciale qui aura lieu du 17 décembre 2022 au 1er janvier 2023 avec remise des lots le 10 janvier 2023 à la salle des fêtes de Saint Martin des Besaces et à cette occasion un vin chaud vous sera offert, en vous comptant nombreux comme l'année dernière car sans vous nous ne sommes rien. C'est avec un immense plaisir que nous organiserons également le jeu de l'été, tout le monde le sait, c'est ensemble que nous ferons de nos villages, des villages vivants.

La Présidente et les membres de l'UCAB vous souhaitent une bonne année 2023

Le Musée de La Percée du Bocage est un lieu de mémoire consacré aux soldats britanniques qui ont combattu pour libérer le Bocage au cours de l'Operation Bluecoat fin juillet 1944. Cette dernière a permis l'encercllement de la VIIe armée allemande dans la Poche de Falaise en août.

A travers huit espaces muséographiques et une animation son et lumière, venez revivre l'étonnante aventure des combattants et la vie quotidienne des habitants durant l'Occupation de 1939 à 1944. Avec les collections régulièrement enrichies par les vétérans et leurs familles, replongez-vous dans l'action de ce haut fait d'armes qui a changé le cours de l'histoire.

Dates et horaires d'ouverture

OUVERTURE GENERALE

Tous les week-ends et jours fériés d'avril à fin septembre.

Sur rendez-vous d'octobre à mars.

Des dates spéciales peuvent s'ajouter. Elles seront annoncées au musée et sur les réseaux sociaux.

JUILLET / AOÛT : De juillet à août sauf le mardi.

13 mai 2023 : Nuit des Musées

7e FÊTE DE LA LIBERATION : samedi 29 et dimanche 30 juillet 2023 au stade municipal de Saint-Martin-des-Besaces.

16 et 17 Septembre : Journée Européennes du Patrimoine

28 et 29 Octobre : Halloween au Musée

Le musée ouvre ses portes au public de 10h à 18h (dernière visite à 17h15). La visite, audioguidée en son et lumière, dure 45 minutes. Comptez une bonne heure lors de la préparation de votre visite.

TARIFS

Adultes : 6,00 €

Mineurs : 2,00 € (Gratuit -6 ans)

Groupes (10 pers. minimum) : 4,00 € / pers. (Gratuit pour les guides et chauffeurs)

Scolaires : 2,00 € (Gratuit pour les établissements scolaires de Soulevre-en-Bocage)

Demandeur d'emploi : Gratuit sur présentation d'un justificatif

Les visites de groupes et scolaires s'effectuent exclusivement sur réservation préalable. Pour assurer un confort de visite optimal, il est conseillé aux groupes de plus de 15 personnes de se scinder en plusieurs groupes. La visite dure 45 minutes ; pensez-y lors de l'organisation de votre visite de groupe.

MUSEE DE
LA PERCEE
DU BOCAGE



- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité à domicile
- Accueils collectifs
- Garderie périscolaire



- Aide et soins à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné



- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Petits travaux de jardinage et de bricolage



- Aide et soins à domicile
- Accompagnement à domicile
- Accompagnement hors du domicile
- Aide au répit

L'ADMR RECRUTE

Choisissez un métier qui a du coeur,
devenez salarié à l'ADMR !
recrutement14@fede14.admr.org

Rejoigne
-nous

Association ADMR de
Saint-Martin-des-Besaces
10 Rue de la Mairie
Saint-Martin-des-Besaces
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Téléphone : 02.31.09.01.22
E-mail : stmartin@fede14.admr.org

N°140320001 et de diffusion de suite à la page 54920015

Le Comité de jumelage de Saint Martin des Besaces, la Ferrière Doyen avec Slaugham comptait 33 adhérents au 1er janvier 2022. Les activités du jumelage ont repris :

- le 7 avril : Assemblée générale, et pot de l'amitié.

Il est décidé de faire un don de 1.000 euros pour l'Ukraine. Des denrées alimentaires et produits pharmaceutiques sont achetés et remis à la Mairie de Saint Martin et acheminés vers l'Ukraine par l'Association "Les Enfants de l'Ukraine".

- le 26 juin : pique-nique entre adhérents en haut des falaises de Commes.

- du 23 au 26 septembre : voyage de 5 adhérents à Slaugham.

- les 29 et 30 octobre : "Destination Europe à la rencontre de nos villes jumelées", Souleuvre en Bocage réunit à la foire d'Etouvy, en un stand commun, les jumelages avec Slaugham (Angleterre), St-Ulrich (Autriche) et Krzywín (Pologne).

- le 4 décembre : Petit déjeuner Anglais (breakfast) suivi d'une randonnée pédestre entre adhérents.

Manifestations prévues en 2023 :

- le 3 février : Assemblée générale ..

- le 19 mars : Choucroute le midi à la salle des fêtes.

- le 6 avril : visite de l'exposition "A Year In Normandy" de David Hockney à Bayeux.

- début juillet ou début septembre (date à définir) : Visite des Anglais à Saint Martin.

- le 15 octobre : Repas à thème à la salle des fêtes.

L'apprentissage de l'Anglais se fait toujours le mardi dans la salle du Conseil de Saint Martin, managé par un adhérent autour d'une méthode.

au

COMITÉ DE JUMELAGE DE SAINT-MARTIN DES BESACES - LA FERRIÈRE AU DOYEN - SLAUGHAM

Le Pass sanitaire n'aura pas eu raison de nos lecteurs.

Nous sommes heureux de vous accueillir à la bibliothèque municipale de plus en plus nombreux le mercredi après-midi et le samedi matin.

Des créneaux horaires ont été mis en place pour accueillir les élèves des classes de l'école « Le Petit Prince »

Sachez que le prêt du livre est gratuit, et que vous disposerez début 2023 d'un panel de magazines à consulter sur place

Nous vous souhaitons une belle année 2023.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

BIBLIOTHEQUE

LES INCORRUPTIBLES
TOUS ENSEMBLE POUR LA LECTURE

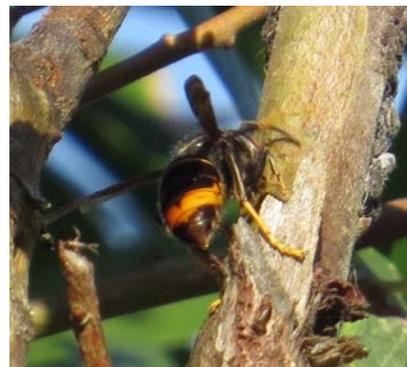
MANIFESTATIONS

JANVIER		
Mardi 10	UCAB	Remise des prix - Salle Gilbert Française
Samedi 14	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
Vendredi 20	Municipalité	Vœux du Maire- Salle Gilbert Française
FEVRIER		
Vendredi 3	Jumelage	Assemblée Générale – Salle G. Française
Samedi 18	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
Samedi 25	APE	Boom carnaval – Salle G. Française
MARS		
Mardi 7 mars	CCAS de Souleuvre en Bocage	Spectacle des seniors 14h30 Salle G. Françoise
Mardi 14	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
dimanche 19	Jumelage	Choucroute – salle G. FRANCOISE
MAI		
Lundi 8	Amicale des Pompiers	Vide grenier – Stade de foot
JUIN		
Mardi 6	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Mercredi 21	Municipalité	Fête de la musique- Place de C. Lesouef
Jeudi 22	Groupe culturel Besaçais	Cinéma – Salle G. Françoise
JUILLET		
Samedi 29 Dimanche 30	Musée la Percée du Bocage	Fêtes de la Libération – Terrain de foot
AOUT		
Mercredi 30	Don du sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
SEPTEMBRE		
Samedi 10	Comité des Fêtes	Apéro Concert – Terrain de Foot
Vendredi 15	ACCB	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 23	ACCB	Repas – Salle P.Madelaine
Vendredi 29	APE	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
OCTOBRE		
Mardi 3	UCAB	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 21	ACCB	Repas – Salle P.Madelaine
Dimanche 22	Municipalité	Repas des Seniors -salle G.Françoise
NOVEMBRE		
Dimanche 19	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
Dimanche 19	APE	Bourse aux jouets – Salle G. Françoise
Dimanche 26	Comité des Fêtes	Marché de Noël – Salles et place
Mardi 28	UCAB	Réunion - Salle P. Madelaine
DECEMBRE		
Samedi 9	STOPPAGE	Course nature – Salles et Place
Samedi 9	Pompiers	Sainte Barbe – Cantine
Mardi 12	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Samedi 16	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine

LES FRELONS ASIATIQUES

NE PAS INTERVENIR SOI-MEME, CONTACTEZ-NOUS

Un référent a été nommé pour chaque commune déléguée de Souleuvre en Bocage et notre référent pour la commune de Saint Martin des Besaces est Mr Aurélien BRIERE TEL 02.31.68.71.49



DEMARCHAGE FRAUDULEUX

Le démarchage à domicile est une pratique courante, qui peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictuel : escroquerie, faux agents, repérages en vue de commettre un cambriolage... Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant.

Quelques conseils pour détecter une fraude :

Si un agent (vrai ou faux) se présente au domicile, il faut lui demander sa carte professionnelle.*

« Dans un mail, il faut faire attention à l'expéditeur, au site internet sur lequel il renvoie et à l'orthographe. Dans tous les cas, il n'est jamais demandé d'argent ni les coordonnées bancaires.»

ACTE DE CIVILITE

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage.

Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne.

En plus de l'odeur et de l'aspect visuel peu ragoûtant, marcher dans une déjection est dangereux.





ÉCOLE

Après une année circassienne l'école s'en va désormais explorer le thème de la musique. Mais avant d'en dire davantage sur ce projet, on vous propose un court focus sur deux thématiques menées en 2022 et qui courront encore sur 2023, ainsi qu'un point plus général sur l'école (équipement, effectifs, informatique).

Commençons par deux thématiques de société et leur déclinaison respective dans l'école : le développement durable et la question des écrans.

L'école poursuit son engagement dans le développement durable : le SEROC continue ses interventions dans l'école, avec une programmation échelonnée du CP au CM2 ; dans nos cours très (trop) bétonnés le jardinage se développe le long des parterres de la maternelle ou dans des bacs sur roulettes fournis par la municipalité ; des responsables des déchets circulent dans la cour avec une pince et des gants pour la maintenir propre ; un challenge pour réfléchir à notre consommation d'énergie a été lancé par la mairie ; enfin des actions contre le gaspillage alimentaire vont être développées par les plus grands à travers le projet Too good to go.

En avril 2022 l'école a initié sa première semaine Lâche ton écran, vis autrement, avec comme défi de ne pas utiliser d'écrans loisirs (pas de films, séries, réseaux sociaux ou jeux vidéos) pendant une semaine. L'école a également fait venir durant deux jours un ludothécaire de l'association caennaise Jeux m'Amuse, qui a proposé une initiation à différents jeux de société pour toutes les classes puis une ouverture aux familles après l'école de 16h30 à 19h. Cet évènement a été plébiscité par la communauté éducative, et une deuxième édition aura lieu en avril 2023.



Poursuivons en faisant un point sur les effectifs, l'équipement et les locaux.

Une baisse démographique est constatée nationalement, et si l'école a fait exception durant plusieurs années avec des chiffres qui ne cessaient d'augmenter (le chiffre de 260 élèves était annoncé dans ce bulletin en décembre 2018), l'école a été rattrapée par cette baisse avec un chiffre de 219 inscrits à la rentrée 2022 pour 11 classes, dont deux CP dédoublés.

Un investissement numérique conséquent va (enfin) permettre à l'école de se moderniser : vidéoprojecteurs muraux et ordinateurs portables dans toute les classes d'élémentaire ainsi que deux classes mobiles de 12 tablettes.

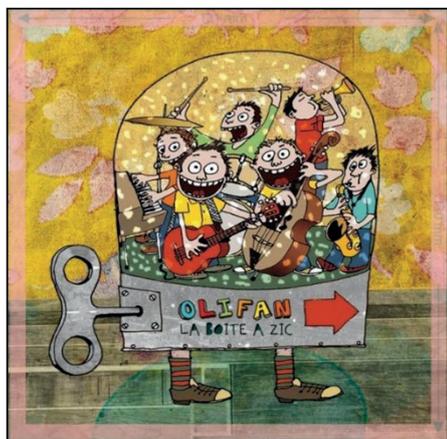
Une réflexion sur l'ensemble du groupe scolaire sera aussi à mener, notamment sur les bâtiments élémentaires qui sont anciens et mal isolés. En ce sens, le défi sur l'énergie va permettre de réfléchir aux investissements auxquels procéder, tout en y associant élèves et enseignants.



Terminons par le projet musique qui sera le fil conducteur de cette année scolaire : un spectacle concert avec le groupe pour enfants les Olifan.

En début d'année les enseignants ont rencontré les professionnels pour un temps d'échanges autour du projet (fonctionnement du spectacle, dates de répétitions, organisation des groupes, prise en compte de la situation sanitaire si elle change, etc).

Actuellement les enseignants sont en train de choisir des chansons du répertoire d'Olifan (12 au total).



En janvier les enfants découvriront les chansons retenues lors d'un showcase du groupe, c'est-à-dire un concert privé pour les élèves par le groupe Olifan avec les 12 chansons retenues.

Puis de janvier à mai il y aura apprentissage des chansons et des répétitions avec un intervenant.

Enfin le 26 mai aura lieu une répétition générale avec le groupe puis le concert le soir devant les familles.

D'ici là nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante

A.P.E DE SAINT MARTIN DES BESACES

L'APE du Petit Prince a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants du Groupe Scolaire de Saint Martin des Besaces en contribuant au financement de matériel, de projets éducatifs et de sorties scolaires.

L'APE organise ainsi de nombreuses animations au cours de l'année scolaire afin de récolter des fonds. En cette année 2022/2023, l'APE compte un peu plus de 70 membres dont une dizaine d'actifs réunis en Conseil d'Administration. Celui-ci a élu un nouveau Bureau, composé de Mme Émilie Bance, Secrétaire, Mme Daphné Huet, Trésorière et Mme Aurore Plessis, Présidente.

De nombreuses manifestations seront proposées cette année telles que le Marché d'Automne, la vente de sapins et de chocolats de Noël, la kermesse de l'école, le marché de Printemps... Et bien d'autres encore. "





Les Points Réflexes

RÉFLEXOLOGIE - BIEN-ÊTRE - CONSEILS



Nouvelle activité REFLEXOLOGUE

Le 20 octobre 2022, la commune déléguée de St Martin des Besaces a accueilli une nouvelle activité au sein de son centre bourg.

Mme Laurence EUDELINÉ, réflexologue certifiée et spécialisée Stress et Douleurs s'est installée dans les locaux communaux de la Poste. Elle occupe les anciens bureaux de la banque postale et jouxte l'agence postale communale.

Formée à la réflexologie plantaire occidentale, à la réflexologie plantaire énergétique, à la réflexologie palmaire (mains), faciale (visage) et crânienne, elle pratique en complémentarité de la médecine conventionnelle et des soins paramédicaux.

Elle est formée à la prise en charge spécifique des personnes soignées en cancérologie et des personnes très âgées atteinte de fibromyalgie ou de pathologies chroniques telles que Alzheimer, Parkinson et autres.

La réflexologie est utilisée pour ses effets en détente et relaxation mais aussi pour renforcer l'effet des thérapeutiques ou pour en limiter les effets indésirables. Cette technique manuelle de toucher et d'acupression soulage les douleurs, les inflammations aiguës ou chroniques, les troubles digestifs, circulatoires ou lymphatiques. Elle renforce l'immunité et améliore la qualité du sommeil.

Sur RDV uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h à 19h00

- le samedi matin de 9h à 12h.

Laurence EUDELINÉ

Réflexologue certifiée C.S.R et F.I.R.M.A

Spécialisée Stress et Douleurs

06 88 59 89 93

laurence.eudeline@gmail.com

